



LA MUNICIPALITE DECLENCHE UNE GUERRE AUX AGENTS SUR TOUS LES FRONTS

LA DCPA EN 1^{ERE} LIGNE FACE AUX ATTAQUES

Depuis le 23 octobre, on peut lire sur le site de l'**AGOSPAP** cette annonce : « Suite à l'annonce d'une diminution de la subvention pour l'année 2018, les inscriptions Vacances hiverns/printemps 2018, sont suspendues pour les agents de la ville et du Département de Paris ».

C'est la conséquence de la baisse de 3,7 millions d'€ de subventions pour 2018, un choix clair des priorités de la municipalité : des économies sur le dos des agents : du salaire différé qui nous est volé.

DERNIERE MINUTE : le SG recule partiellement sur la baisse des subventions, et redonne 700 000 € Mais le compte n'y est pas encore : c'est la preuve que la municipalité a peur de l'indignation que cela suscite !

Depuis 2001, pour les agents en horaires variables, le temps travaillé au-delà des 35 heures hebdomadaires, génère des RTT (jusqu'à 22 dans l'année), au-delà des 39 heures, génère des jours de récupérations à hauteur de 8 jour /an.

Par une note du 5 juillet, en catimini et au début de la période des congés d'été, le Secrétaire Général annonce la **remise en cause de ces 8 jours de RC**. En effet, on lit dans cette note : *"le compteur des jours de récupération dans Chronogestor sera désactivé par défaut. Chaque directeur ou directrice pourra demander des dérogations ciblées pour des services ou des parties de services donnés, pour des périodes données, en précisant la quotité et la liste des bénéficiaires"* C'est la remise en cause de nos acquis !

Dans le même temps, **des postes sont supprimés dans tous les services** (-17 prévu à la DCPA en 2018), les charges de travail augmentent, et le temps de travail rémunéré diminue avec cette annonce.

Rappelons la **suppression de la journée des mères**, et la **disparition des contrats aidés** sans réactions de la municipalité, et nous avons là encore une des priorités de la municipalité : augmenter le temps de travail des agents, sans diminuer la charge des missions.

L'encadrement ne sait plus comment articuler charge de travail et temps de travail, les services sont sous pression.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE LE JEUDI 30 NOVEMBRE ... /...

La CGT invite les agents de la DCPA à se rassembler en réunion d'information syndicale :

- **le jeudi 30 novembre matin à partir de 9h30** à Bédier Est salle 047, rdc.

pour les agents de la rive gauche

STEGC – SALPA – Bédier – SLA 5/13 – 6/14 – 7/15 ...

(6/8 avenue de la porte d'Ivry, métro porte d'Ivry, ligne 7)

- **Le jeudi 30 novembre après-midi à partir de 14h** Service des Locaux de Travail salle 315, 3^e étage.

pour les agents de la rive droite

SLA 1/2/3/4 - 18 - 20 – 16/17 - 10/11/12 - 8/9 – SABA - SeLT ...

(8 rue Yves Toudic, métro République/ sortie 4)

Les agents peuvent se rendre à l'une ou à l'autre des réunions.

Rassemblons-nous pour discuter, du scandale de la subvention à l'**AGOSPAP**, de la **suppression des RC**, de la **perte de nos congés** sous diverses formes et de l'impossibilité de faire son travail dans le temps désormais contraint, des **suppressions de postes pour 2018** à la DCPA et de tout sujet que vous jugerez utile de débattre.

Réunissons-nous pour définir nos revendications et discuter des moyens de les défendre.

Maintien de la subvention AGOSPAP

Maintien des 8 jours de récupération

***Arrêt des suppressions de postes,
non aux 17 suppressions de postes à la DCPA !***

Ces réunions sont autorisées par l'administration et se déroulent sur le temps de travail. Le temps de transport est également comptabilisé dans le temps de travail, et n'est pas décompté des heures syndicales. Chaque agent a droit à une heure d'information syndicale par mois, cumulables sur 3 mois.